

INVITATION PRESSE

Fort-de-France, le 5 juillet 2021

Cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française

Mardi 6 juillet 2021, 52 adultes et 16 enfants seront accueillis dans la citoyenneté française.

Ces nouveaux citoyens français, âgés de 5 à 70 ans sont domiciliés dans 16 communes de la Martinique.

A 15 heures, la cérémonie concernera les nouveaux Français qui résident dans les communes de Ducos, François, Lamentin, Lorrain, Marigot, Rivière-Pilote, Rivière-Salée, Robert, Saint-Esprit, Sainte-Luce, Saint-Pierre, Schoelcher, Trinité et Trois-Ilets. A 16 heures, ceux des communes de Fort de France et de Sainte-Marie.

Les nouveaux citoyens français recevront un extrait de leur décret de naturalisation ou leur déclaration de nationalité ainsi qu'un livret d'accueil dans la nationalité française.

Les médias sont invités à couvrir cet évènement

de 15h00 à 17h00

à la préfecture (salle Félix Éboué)